

Un budget transparent



Cruas, commune en dessous du seuil de 3 500 habitants, n'est pas dans l'obligation d'organiser un Débat d'Orientation Budgétaire. Cependant, l'équipe municipale fait le choix, chaque année, de construire un budget en toute transparence. **Les dates clés :**

4 mars 2021 Débat budgétaire avec présentation des orientations et projets pour 2021

26 mars 2021 Travaux de la commission finances

12 avril 2021 Vote du budget de la commune



Rachel COTTA
Maire de Cruas

Retrouvez l'intégralité du vote du budget municipal 2021



Un budget solide et cohérent

Avec ce premier budget, nous commençons à mettre en œuvre les projets pour lesquels vous nous avez élus. **Nous favoriserons :**

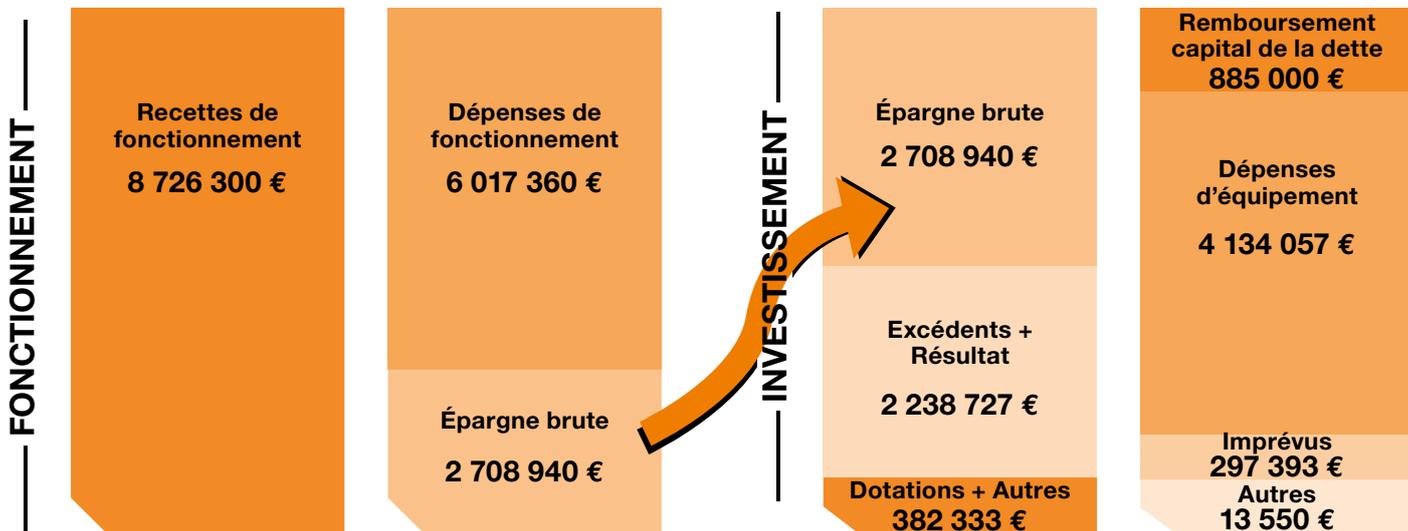
Une gestion financière d'investissement **dynamique et ambitieuse**

Une gestion financière de fonctionnement **responsable et maîtrisée**

Une gestion **pour préparer l'avenir et la qualité de vie des prochaines générations**



Ce premier budget exprime en chiffres la stratégie de notre équipe et les valeurs auxquelles nous sommes attachées : ne pas gaspiller l'argent public est un devoir...



PREMIER BUDGET 2021

BUDGET COMMUNAL SOUS CONTRÔLE

Total fonctionnement + investissement :

14 276 300 €

- 4 %*



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

+ 0,5 %*

STABLES : **7 398 414 €**



Nous sommes très dépendants des retombées fiscales de la centrale.
À l'avenir, il faudra être attentif à diversifier nos ressources.

TAUX D'IMPOSITION

Suite à la **suppression de la taxe d'habitation**, le taux de la taxe foncière de la ville va intégrer le taux du Département.

Ce transfert n'a pas d'impact

pour le contribuable et ne générera pas d'augmentation de ressources pour la commune.



DES RÉSULTATS 2020

+ 3 553 062 €

EXCEPTIONNELS

Ils sont principalement le fruit des baisses de dépenses suite au Covid et à l'arrêt des projets lancés par la municipalité précédente.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉ

- 2,5 %*

5 227 010 €



INVESTISSEMENTS EN FORTE HAUSSE

+ 124 %*

En 2020 : **1 176 108 €**

En 2021 : **3 986 150 €**



PAS DE NOUVEL EMPRUNT EN 2021



Au cours des 15 dernières années, les équipes successives ont contracté 15 emprunts

DETTE STOPPÉE

- 10 %

Encours de la dette :

9 282 000 €

Remboursement en 2021 :

1 129 000 €

Dettes fin 2021 :

8 378 000 €

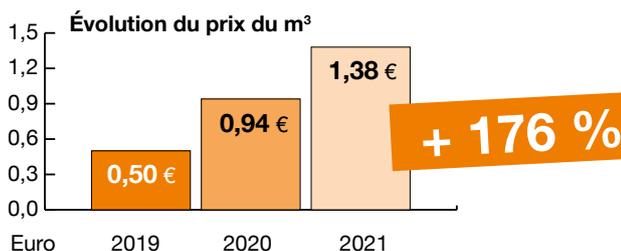
Capital : **885 000 €**
Intérêts : **244 000 €**

Notre 1^{er} budget 2021 répond à une ambition affirmée de maintenir la qualité du service public communal, d'améliorer le cadre de vie et de poursuivre un programme d'investissements d'envergure. Cela passe par la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et des taux d'imposition, une bonne gestion patrimoniale ainsi qu'une recherche systématique et dynamique de subventions.

Un héritage lourd de conséquences

TAXE ASSAINISSEMENT

Comme beaucoup de communes, Cruas a voté pendant de nombreuses années, une subvention d'équilibre pour le budget d'assainissement. En clair, le budget principal a financé le coût du service d'assainissement et permettait aux Cruassiens d'avoir une redevance assainissement très faible. **En octobre 2019, l'ancienne équipe a voté une forte hausse du prix de l'eau assainie sur 2 ans.**



L'article L. 2224-1 du CGCT « *interdit aux communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre des services publics visés.* » **Malgré cette interdiction datant de 1996 et rappelée en 2006, l'équipe sortante n'a pas maîtrisé cette hausse et n'a pas informé les Cruassiens.**

Conséquence : pour 2021 les ménages vont subir une augmentation de + de 40 %.

CAMIONS POUBELLES AU LUMAS ?



Une réunion s'est tenue le 24 septembre 2020 avec les riverains du futur siège de l'Intercommunalité. Les échanges se sont tendus lorsqu'il a été abordé le bâtiment à destination des camions à ordures ménagères. **Ils reprochaient principalement, à l'ancienne municipalité, de ne jamais les avoir conviés à une réunion publique d'information.** Ce sujet très sensible sur la problématique des nuisances des camions poubelles nous a contraints de négocier avec l'Intercommunalité afin de :

- déplacer les camions poubelles sur un autre site plus adapté,
- louer, en contrepartie, ce bâtiment intercommunal,

Les riverains ont été entendus et les Cruassiens conserveront leur qualité de vie.

Conséquences :

- fin de la location du bâtiment à la ZA des Ramières
- nouvelle location plus chère de 600 euros par mois
- surcoût d'une nouvelle étude pour l'Intercommunalité

RACHAT DU SIÈGE DE L'INTERCOMMUNALITÉ EN 2019

1,2 million d'€



En décembre 2019, la précédente municipalité a fait le choix de racheter ce bâtiment à un **prix surévalué** et **sans inscrire son montant au budget 2020.**

- Évaluation du bâtiment par les domaines : 885 000 €
- Prix d'achat par la commune : 1 200 000 €
- Surévaluation : + 315 000 €

Pour rappel les collectivités ne doivent pas payer plus de 10 % du prix fixé par les domaines sans que cet écart soit justifié. **À ce jour, l'équipe sortante n'a apporté aucune justification de cette hausse de 36 %.**

Conséquences : cet investissement, de 1,2 million d'€, sera supporté 2 x 600 000 € sur les budgets 2021 et 2022. Il aura pour effet une hausse des charges de fonctionnement de la commune.

Expression de la minorité dans le bulletin d'information municipal (article L.212127-1 du CGCT) Article 3 du Règlement intérieur adopté le 28/01/2021 : la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est proportionnelle à la pagination du bulletin d'information municipal et est de 75 caractères maximum par page publiée, soit par exemple : 4 p. : 300 signes, 16 p. : 1200 signes.

Tribune de l'opposition

Avril est traditionnellement le mois du vote des budgets communaux. Lors de la préparation, nous avons pu constater une augmentation des recettes de fonctionnement en lien avec la crise sanitaire (aucune manifestation en 2020). Nous avons aussi constaté un bilan investissement en bénéfice, ceci reflétant le manque de dynamisme de la commune. Une commune comme la notre avec une capacité d'autofinancement de près de 3 M€ doit investir pour poursuivre sa modernisation et pour le bien-être des Cruassiens. Il en va du bien vivre à Cruas.

FINANCES ET SOLIDARITÉ

Cellule Emploi



Depuis quand ?

À notre mise en place, l'élue en charge de la cellule emploi Natacha Bonnefoi et Madame le Maire ont **bâti et développé une relation de partenariat avec les entreprises et les instances locales afin de favoriser l'emploi.**

Pour qui ?

- accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche
- mettre en relation les demandeurs avec les entreprises et les partenaires.



Pour quoi ?

Un stage, un job d'été, un contrat d'apprentissage ou plus généralement un emploi (Intérim, CDD, CDI).

Quel objectif pour 2021 ?

Dans le cadre de la réorganisation des services, la cellule emploi sera aussi gérée par un agent municipal afin que chaque personne reçue reparte avec une solution.

Envoi des demandes : ✉ cellule.emploi@cruas.fr

Possibilité de mise à disposition d'un poste informatique sur RDV à l'accueil de la Mairie ☎ 04 75 49 59 00



Les élus : Bernard Reynaud, Lionel Barrot, Régine Cognac, Natacha Bonnefoi

Garantir l'équité des agents communaux



- ✓ Contribuer à l'évolution de leur **carrière professionnelle**
- ✓ Valoriser leurs compétences
- ✓ Valoriser la reconnaissance de leur travail
- ✓ Établir un plan de formation personnalisé

Paniers solidaires

Cette action a été réactivée avec le CCAS, le Terreau et le Secours Populaire.



RECONDUITS EN 2021

Communication numérique



Étude pour l'installation d'un nouveau panneau d'affichage lumineux, **en cohérence avec l'aménagement du centre-ville.**



Étude pour équiper la salle des fêtes d'un **vidéo-projecteur**, pour favoriser les spectacles, l'interactivité et les échanges : AG, manifestations...



Ordi portables, dès la rentrée prochaine

Remise d'un ordinateur portable aux élèves cruassiens de CM2 entrant en 6^e au collège A. Mercyrol.



Égalité d'accès au numérique



Les élues : Stéphanie Kwiatkowski, Sandrine Quinteiro, Emily De Vaulx

CME



Parce que la démocratie est notre trésor le plus précieux, il était important de permettre aux enfants Cruassiens de forger leur citoyenneté et prendre une part active dans la vie de la commune par la création d'un **Conseil Municipal des Enfants**.

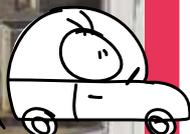
Savoir nager, un enjeu sécuritaire



Pour les années 2021 et 2022, la municipalité souhaite proposer une solution alternative à l'apprentissage de la natation, pour les écoles et le collège, par un accès à des créneaux sur le centre aquatique de Privas.

Bourse au permis

En échange de missions de bénévolat, la ville aide à financer le permis de conduire des jeunes cruassiens de 17 à 25 ans. Les candidatures seront étudiées par une commission d'élus 2 fois par an.



Économie d'énergie



En partenariat avec le SDE 07, nous visons une meilleure gestion de l'éclairage des bâtiments et de l'espace publics.

Mutualisation d'un parc de voitures électriques en partenariat avec EDF



Étude...



Réorganisation de la cantine

en collaboration avec la Communauté de Communes ARC, afin de limiter l'attente entre les plats, fluidifier le passage des enfants et les laisser se servir en autonomie.

Aménagement d'un espace multisports

en concertation avec les jeunes, pour l'aménagement d'un espace autour du gymnase et du centre de loisirs (city-stade, pumprack...).



Comité de jumelage

Impulser un projet de jumelage avec une ville européenne en collaboration avec les habitants.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ÉCONOMIE

Nouveau lieu de stockage

Suite au déplacement des camions poubelles sur un autre site plus adapté, la commune louera le bâtiment intercommunal. **Les services techniques l'utiliseront comme entrepôt et atelier décentralisé.**



Les élus : Franck Ferroussier, Mathieu Perrin, Antoine Madeira

Optimiser ce rachat...

Suite au rachat du siège de la ComCom ARC, une réflexion est lancée pour rentabiliser cet investissement de 1,2 million d'€.

Plusieurs pistes possibles : pôles affaires, médical, commercial, artisanal...



Halles de la Filature



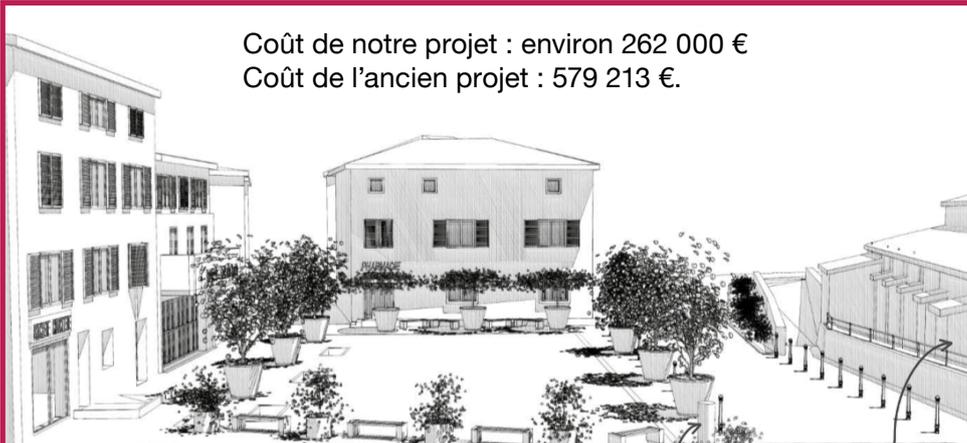
Installation de la **boulangerie Lou Picouret** et d'une enseigne **Vival** afin de créer un pôle commercial et redynamiser le cœur de ville.

Coût de l'opération : 449 842 €.



Aménagement de la Place de l'Abbatiale

Coût de notre projet : environ 262 000 €
Coût de l'ancien projet : 579 213 €.



Sécurisation de la rue des Hirondelles

Lancement d'une étude d'assainissement afin de débuter des travaux de sécurisation pour la fin d'année 2021.



Nouveau sens de circulation



Avenue Joliot Curie
(sens descendant)



Avenue Jean Moulin
(sens montant)

Étude de la mise en place d'un sens unique afin de favoriser le stationnement et sécuriser les déplacements aux abords des écoles.



Opération façades

En collaboration avec SOLIHA et la Communauté de Communes ARC, le ravalement de façade des immeubles situés dans les zones prioritaires (en rouge sur le plan ci-contre) sera co-financé par la commune à hauteur de 20 % pour un montant maximum de 2 500 € par façade.

SPORT ET LOISIRS VIE ASSOCIATIVE

Étude...



Ancienne piscine

La piscine municipale est fermée depuis 2018, il est grand temps de lancer une étude de faisabilité pour sa réhabilitation en **salle de musculation** à gestion privée.



Nouveau centre aquatique

Lancer une étude de faisabilité d'un nouveau projet de piscine ou centre aquatique tant attendu par les Cruassiens.



Les élus : François Rouby, Élodie Massello,
Nasser Guerbas

Achat du gymnase EDF



Une réflexion d'un aménagement sera lancée pour les **associations** en attente de locaux.

Soutien aux associations

par le biais de subventions financières et matérielles pour leur bon fonctionnement et la mise en place de leurs projets.

CULTURE ET PATRIMOINE

Étude de séances de cinéma en plein air



Les élues : Mylène Haget-Puaux, Joëlle Planchon

Valoriser les talents cruassiens



Sculpture d'Antonio Cortes

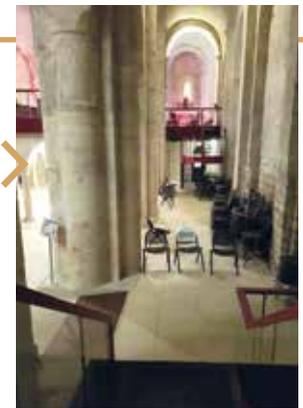
Encourager les initiatives artistiques, culturelles et sportives.

Étude...



Abbatiale

Un réaménagement du passage menant à la porte sud de l'abbatiale est étudié. Créer un lieu de stockage pour libérer l'espace intérieur mettra en valeur l'édifice.



Château des moines et Chapelle Saint-Benoît



Consolidation à prévoir suite aux fissures apparues après le séisme.

SÉCURITÉ

Vidéo-protection



Poursuite de l'installation de caméras afin de couvrir toutes les entrées de la commune avec possibilité d'identifier les véhicules entrants et sortants.



03.03.2021 : réunion sécurité



Les élus : Dominique Jarnias, Serge Galvé



Référents de quartiers

Mise en place d'un dialogue avec les différents quartiers pour avoir un suivi approfondi des demandes et des réalisations.